

Germain-Hervé Mbia Yebega

Politologue camerounais, 44 ans, spécialiste des crises politiques et conflits armés en Afrique, l'auteur est chargé du programme Gouvernance, paix et sécurité à l'Institut Afrique Monde (IAM), basé à Paris. Il est par ailleurs chercheur à l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique (Opsa) de l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) et chercheur associé au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip) à Bruxelles, ainsi qu'à la Fondation Paul Ango Ela (FPAE) de géopolitique en Afrique centrale, située à Yaoundé (Cameroun).

Briser la dépendance stratégique de l'Afrique

L'opération Bouledogue, lancée le 18 juillet 1961 à Bizerte (Tunisie) pour y maintenir une base militaire, a été la première d'une longue série d'interventions militaires françaises en Afrique. Après Licorne en 2002 en Côte d'Ivoire et Serval en janvier 2013 au Mali, la dernière en date répond au nom d'un papillon africain réputé inoffensif, Sangaris. C'est la septième intervention militaire ordonnée par Paris en République de Centrafrique (RCA)^{•1} depuis l'indépendance de cette ancienne colonie française en 1960.

Au total, en plus de cinquante ans, la France a déployé des troupes à plus de quarante reprises sur le continent^{•2}. Un reflet des relations complexes, parfois paradoxales et inévitablement polémiques entre la France et ses ex-colonies. Un tissu dont la trame est faite par l'histoire particulière avec la France de chacun des États concernés, mais aussi l'histoire de la France avec ce groupe d'États, sans oublier l'impact important qu'a eu la guerre froide.

Un tel « militarisme français en Afrique »^{•3}, survivance d'une époque coloniale sans équivalent du côté des ex-métropoles britannique^{•4}, portugaise, allemande ou italienne, se justifie-t-il encore aujourd'hui ? Trois critères permettent de répondre à cette question : le contexte de ces interventions, leur évolution dans le temps, les perspectives possibles.

Le 17 mai 2014 s'est tenu le sommet de Paris « pour la sécurité au Nigeria », ancienne colonie britannique confrontée à la menace de

la secte islamiste Boko Haram. Cette réunion avait été précédée, les 6 et 7 décembre 2013, par le sommet de l’Élysée « pour la paix et la sécurité en Afrique ». Portée par les succès de son opération Serval au Mali, applaudie par une large partie de l’opinion malienne, la capitale française a donc abrité en l’espace de six mois deux rencontres importantes dont les enjeux immédiats étaient l’implication de la France, cinquième puissance militaire mondiale^{•5}, dans les questions de sécurité et de défense sur le continent.

Dans les deux cas, ces sommets ont été sollicités par des États africains, ce qui souligne leur incapacité à mener leurs propres politiques et ripostes. Ils ont suscité en Afrique et dans la diaspora de nombreuses et vives réserves^{•6}, dont la moindre ne fut pas celle du président rwandais Paul Kagame. Ce dernier déclarait en mai 2014, devant une assistance conquise réunie pour la troisième édition du New York Forum Africa de Libreville (Gabon) : « Quand je regarde la télévision et que je vois que nos dirigeants (...) attendent d’être invités en Europe pour s’asseoir et discuter, je me demande quelle image ils donnent de l’Afrique... En fait, l’image que ces *leaders* donnent de l’Afrique est que nous ne sommes même pas là pour résoudre ces problèmes. Nous sommes là pour profiter de la séance photo. Nous sommes heureux de nous afficher avec le président français à Paris en prétendant être là pour résoudre nos problèmes. » De tels sommets marquent une continuité que les célébrations des cinquantenaires des indépendances n’ont guère masquée.

L’Union africaine (UA), elle aussi, a fêté en 2013 ses cinquante ans. Au début des années 1960, les États nouvellement indépendants avaient hérité sur le plan institutionnel des résidus de la présence coloniale. Ils leur ont servi de cadre administratif et de socle gouvernemental. Mais les carences de fonctionnement sont restées importantes à tous les niveaux, dans un contexte international de plus en plus exigeant.

La guerre froide a été un autre élément d’appréciation. Elle a dicté les choix politiques et stratégiques de *leaders* locaux dans l’urgence du court terme. Même si l’avenir du continent a été perçu de manière assez lucide par les pères fondateurs de l’Organisation de l’unité africaine (OUA) en 1963, à Addis-Abeba, les actes n’ont pas suivi les intentions. L’OUA a atteint ses objectifs globaux en matière de libération du continent de la colonisation et de l’apartheid. Mais n’ayant pas été une organisation d’intégration, elle a laissé en friche ses perspectives

ultimes – restaurer l'unité et la paix. D'où son incapacité à faire face durablement aux problématiques d'insécurité qui ont prévalu sur le continent.

Les opérations militaires de la France ont été lancées pour défendre ou promouvoir les intérêts français, soutenir la politique d'endiguement (*containment*) des pays occidentaux face aux pays du pacte de Varsovie (bloc de l'Est), ou encore répondre aux besoins exprimés par quelques chefs d'État africains eux-mêmes, à titre personnel (la conservation du pouvoir) ou pour d'autres raisons encore moins avouables. Pour mémoire, la France a ainsi lancé l'opération Caban le 20 septembre 1979 en République de Centrafrique (RCA), à l'époque un empire. Elle l'a fait avec la bénédiction des chefs d'État africains de sa zone d'influence, afin de renverser l'empereur Bokassa 1^{er}, devenu indésirable.

Les accords de défense passés par la France au lendemain des indépendances avec, pour l'essentiel, huit de ses ex-colonies (Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Sénégal, Tchad et Togo) comportaient, dans certains cas de figure, des clauses secrètes garantissant notamment l'exfiltration des chefs d'État en cas de coup d'État ou d'insurrection. Ces pratiques sont restées vivaces, comme le montre la sortie du territoire ivoirien du président Henri Konan-Bédié, chassé par le coup d'État du 24 décembre 1999, exfiltré par Paris vers la France en passant par le Togo.

Les interventions militaires « officielles » de la France en Afrique satisfont, globalement, un front commun de préoccupations allant de la pérennisation des intérêts de l'ancienne puissance coloniale à l'obligation de solidarité avec l'Alliance atlantique, en passant par la réponse aux attentes de divers dirigeants africains. Cette présence française contribue aussi, il faut bien l'admettre, à la préservation de ce qui tient lieu d'institutions étatiques, puis à la formation et la mise sur pied des premières armées nationales, facteur de stabilité autant que menace d'instabilité dans leurs pays respectifs. Dans le chaudron des contingences de l'époque, cette présence s'impose à la majorité des jeunes États nouvellement indépendants, non sans pragmatisme et lucidité.

Les principaux champs d'intervention des troupes françaises en Afrique concernent des États membres d'ensembles sous-régionaux, tels que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

(Cédéao) et la Communauté économique des États d’Afrique centrale (CEEAC). Et ce, bien qu’une large partie des troupes françaises stationne à Djibouti, dans la région stratégique de la Corne de l’Afrique. Ces ensembles sous-régionaux se sont vus déléguer des compétences en matière de sécurité par l’Union africaine (UA), en attendant que cette dernière mette en œuvre son projet d’architecture panafricaine de paix et de sécurité... Certains groupes de pays n’ont pourtant pas attendu cette dévolution formelle de la part de l’UA pour prendre en mains les enjeux sécuritaires, dans la mesure où la survie de leurs États membres en dépend. Malgré leur vocation initialement économique, ces communautés se sont dotées de moyens pour répondre aux conflits armés dans leur sous-région.

La Cédéao a ainsi créé en 1990 un groupe de maintien du cessez-le-feu au Liberia, alors en pleine guerre civile. Dénommé Economic Community of West African States Cease-fire Monitorig Group (Ecomog), ce groupe interviendra également en Sierra Leone (1997), en Guinée-Bissau (1999 et 2012), en Côte d’Ivoire (dès janvier 2003) puis au Mali (le 11 janvier 2013). L’Ecomog, majoritairement composé de contingents nigérians, a quitté le Liberia en 1999, neuf ans après sa création – sans avoir réussi à vaincre Charles Taylor ni à empêcher l’élection contestée de ce seigneur de la guerre en 1997, avec 75 % des voix. Elle a aussi été accusée d’exactions et perdu des centaines d’hommes, sur les 20 000 soldats envoyés par plus de dix pays d’Afrique de l’Ouest au plus fort de la guerre civile libérienne.

À partir de 1997, l’Ecomog intervient dans la guerre civile en Sierra Leone, avant de céder sa place à une mission des Nations unies en 2000. Mais il aura fallu l’intervention des forces spéciales de l’armée britannique en mai 2000 pour stabiliser le pays, après la prise en otages de 500 Casques bleus de la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) par les rebelles du Front révolutionnaire uniifié (RUF).

Quant à la CEEAC, son intervention en cours en RCA par le biais de la Fomac^{•7} – entérinée par son propre Conseil de paix et de sécurité (Copax^{•8}), créé en 1999 – témoigne de l’urgente nécessité que constitue, aujourd’hui, l’implication directe des États dans les problématiques de paix et de sécurité. Elle n’a pas eu les capacités de faire face aux impératifs de sécurisation du pays. Ses effectifs restreints, mal équipés et mal formés se sont déployés sur le terrain au ralenti, soulignant les problèmes d’organisation d’une telle force face à des situations de

crise.

Les initiatives sous-régionales sur le plan sécuritaire n'en dissimulent pas moins de profondes difficultés stratégiques, opérationnelles, logistiques, économiques et financières. Elles expliquent la prise en charge fréquente par la France de la plupart des opérations militaires se déroulant dans son ancien espace colonial en Afrique, sur la base de résolutions des Nations unies et, dans certains cas, avec l'implication de l'OTAN et de l'Union européenne. Les exemples l'attestent : Côte d'Ivoire, Mali, RCA... La France ajuste elle-même ses positions en fonction de ses intérêts géostratégiques et géoéconomiques, mais aussi de ses réelles capacités de projection (en hommes, matériels et ressources budgétaires). Le rayonnement de sa puissance militaire et diplomatique tient en partie à son ancien empire colonial, mais la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, ne dispose plus des mêmes ressources que par le passé.

Au lendemain de la guerre froide, elle s'est désengagée de certaines de ses bases militaires au sud du Sahara. Sa présence s'est ainsi réduite à sa plus simple expression en RCA, par exemple, où le maintien d'un contingent de troupes important n'a plus été jugé utile : le 11 décembre 1997, la base militaire de Bouar et le camp de Béal (1 400 hommes) fermaient leurs portes. D'une manière générale, la baisse des effectifs militaires français en Afrique a été graduelle depuis 1960. En 1960, la France disposait de 60 000 hommes répartis dans plus de 90 garnisons en Afrique noire et Madagascar. Ils sont aujourd'hui un peu plus de 10 000, dont près de la moitié appartiennent aux forces prépositionnées.

Les interventions militaires françaises ont continué de la fin de la guerre froide à nos jours, obéissant à de nouveaux paramètres. Leurs caractéristiques varient, qu'il s'agisse de missions de police (comme au Gabon en 1990-1991^{•9}) ou de l'exfiltration et du rapatriement de ressortissants français (au Congo et en Côte d'Ivoire, notamment). Elles résultent également de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU (Mali, RCA, Libye), de l'extrême vulnérabilité de plusieurs États africains et de leur incapacité à prendre en charge leurs impératifs sécuritaires.

En France, les arbitrages qui président à ces choix d'intervention prennent aussi en compte l'évolution de certaines menaces. Elles peuvent être liées au terrorisme, comme le montrent les interventions

militaires au Mali et le maintien d'une forte présence militaire au Tchad dans le cadre de l'opération Barkhane^{•10}, mais aussi au développement de conflits régionaux, à l'affaiblissement des États ou à l'essor d'un grand nombre d'activités criminelles transnationales (trafic de drogues, traite des personnes humaines à travers des filières clandestines d'immigration). Autre menace : l'ampleur prise par le groupe terroriste islamiste nigérian Boko Haram autour du lac Tchad, au point de devenir un danger direct pour le Nigeria, le Niger, le Tchad et le Cameroun^{•11}.

La révision des différents accords de coopération en matière de défense n'a donc pas empêché la poursuite, ces vingt dernières années, des interventions militaires françaises en Afrique. Elles sont le reflet d'une coopération multiforme qui passe, entre autres, par l'assistance technique et la formation de personnel. C'est en prenant en compte l'esprit même de ces relations, sans s'attarder sur tel ou tel élément particulier, qu'il nous est possible de donner un avis globalement favorable à une coopération appelée à durer en se transformant.

En attendant, les interrogations demeurent... Quel est l'objectif des États africains en matière de politique de sécurité et de défense ? Quelles ressources mobilisent-ils pour cela ? Quelle est la méthode qu'ils élaborent pour atteindre leur but ? Quelle place accordent-ils à la France (ou à tout autre acteur de la scène internationale) dans leur vision stratégique ? L'inventaire des interventions militaires françaises en Afrique deviendra secondaire lorsque des réponses claires et argumentées seront apportées à cet ensemble de questions^{•12}.

Lors du dernier sommet extraordinaire de la CEEAC sur Boko Haram, au Cameroun le 16 février 2015, Idriss Deby, le chef de l'État tchadien, est revenu sur l'obligation faite aux pays africains d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur leur territoire et tout le continent. Ces États ne peuvent pas confier durablement leur sécurité à une tierce puissance et développer parallèlement des prétentions de souveraineté pleine et entière – à moins de vivre dans l'illusion. La véritable souveraineté a un prix, qu'il faut consentir à payer à court ou moyen terme. Le double impératif de la paix et du développement y oblige. Mais encore faudrait-il que des politiques volontaristes soient mises en place, en interaction avec des partenaires dûment choisis.

Certains pays donnent l'exemple, en faisant face à de graves

troubles. En Somalie, les troupes africaines de l'Amisom^{•13} (composées de contingents du Burundi, d'Ouganda, de Sierra Leone, de Djibouti et du Kenya), appuyées logistiquement par les Nations unies, l'UE et les États-Unis, restaurent peu à peu les fondements des institutions dans un pays sans État et en guerre civile depuis la chute du président Siyaad Barre en 1991. Cette force africaine de près de 20 000 hommes en 2012, déployée en mars 2007 par l'UA pour soutenir un gouvernement de transition en Somalie, a remporté plusieurs victoires, en réussissant à libérer en août 2011 Mogadiscio, la capitale, des milices islamistes shebab. Des victoires cependant payées cher, en pertes humaines. De même, l'intervention à partir de janvier 2015 des troupes tchadiennes aux frontières territoriales du Cameroun, du Nigeria et du Niger a permis d'arrêter les visées expansionnistes de Boko Haram^{•14}. Dans la même perspective, les pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), auxquels s'est joint le Bénin, ont décidé de la création d'une Force multinationale mixte (FMM) dont l'état-major a été installé début 2015 à N'Djamena au Tchad.

Ces quelques exemples illustrent la possibilité de régler certains conflits armés et crises locales. Ces engagements volontaristes – dont on fait trop peu cas – nécessitent un gros investissement sur les plans stratégique, opérationnel, logistique, économique et financier. C'est ici que peut s'envisager, de manière concertée, l'appui de partenaires stratégiques comme la France. La coopération militaire entre la France et certains États africains pourrait servir de substrat à une « stratégie partagée ». La formation de personnel et l'assistance technique peuvent en être des éléments déterminants. Les Écoles nationales à vocation régionale (ENVR) en fournissent déjà un exemple^{•15}.

En nous en tenant au paradigme de la souveraineté des États en Afrique – *leitmotiv* des discours politiques des gouvernants – et aux projections des organisations continentales et régionales, une redéfinition des partenariats des États africains avec l'ensemble des puissances tierces, dont la France, est à prévoir. Mais un principe de réalité s'impose face aux carences qui rendent les pays du continent toujours aussi vulnérables et structurellement dépendants des soutiens militaires extérieurs, dont celui de la France. La présence des soldats français en Afrique s'avère donc nécessaire, au moins dans le court terme, que ce soit au Mali ou en RCA.

La résolution de l'équation de l'insécurité en Afrique revient

prioritairement aux États du continent. En nous éloignant des passions qui n'ont pas (ou plus) lieu d'être, il s'agit de responsabiliser ces pays, en évitant les inutiles procès en sorcellerie qui ne sont, bien souvent, que les aveux de leur propre impuissance. La critique négative systématique des opérations extérieures françaises en Afrique sur la seule foi d'une grille d'analyse partielle des faits nous semble trop facile^{•16}. Elle ne rend pas compte du changement des relations entre certains États africains et la France, et ressemble à un déni de la dynamique des relations internationales. Ceux qui mettent en doute la pertinence de la politique africaine de la France ne s'interrogent pas assez sur la politique française de certains États africains. Au risque de commettre une grave erreur d'analyse.

Germain-Hervé Mbia Yebega

Notes

- ¹ Déclenchée le 5 décembre 2013 contre la rébellion Séléka en République de Centrafrique (RCA), cette force a compté 2 600 hommes au plus fort de l'opération, en 2014. Elle a été ramenée de 1 700 à 900 hommes en juin 2015, en passant le relais à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca).
- ² Cf. « Cinquante ans d'interventions militaires françaises en Afrique », *RFI*, 14 juillet 2010 (<http://www.rfi.fr/afrique/20100714-1960-2010-50-ans-interventions-militaires-francaises-afrigue/>).
- ³ Cf. Robin Luckham, « Le militarisme français en Afrique », *Politique africaine*, n° 5, mars 1982, p. 95-110.
- ⁴ Le fait est resté exceptionnel : la Grande-Bretagne a envoyé en 2000 des troupes en Sierra Leone pour mettre un point final à la guerre civile. Cf. David Richards, « Expeditionary Operations: Sierra Leone – Lessons for the Future », *World Defence Systems*, London, Sovereign Publications, juillet 2001.
- ⁵ Cf. « La France classée cinquième puissance militaire mondiale par Global Fire-power », *Econostrum*, 9 mars 2015 (http://www.econostrum.info/La-France-classee-cinquieme-puissance-militaire-mondiale-par-Global-Firepower_a19902.html).
- ⁶ Cf. Germain-Hervé Mbia Yebega, « Le carnaval des impostures », *Le Jour*, 5 décembre 2013, n° 1577, p. 7.
- ⁷ Forte de 3 700 hommes, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), mandatée par les Nations unies, a succédé le 19 décembre 2013 à la Fomac, la force déployée par l'Afrique centrale.
- ⁸ Le Copax est créé en 1999 en tant qu'organe de concertation politique et militaire chargé de prévenir, gérer et régler les conflits dans la région. Le Copax dispose d'un organe de coordination, la Commission de défense et de sécurité (CDS), et de trois instruments opérationnels : le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (Marac), la Direction des actions politiques et diplomatiques (DAPD) et la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac).
- ⁹ Après l'adoption par le parlement gabonais du multipartisme et la mort d'un responsable du Parti gabonais du progrès (PGP) s'opposant au régime d'Omar Bongo, le président du Gabon, des manifestations éclatent à Libreville et Port-Gentil en mai 1990.
- ¹⁰ Lancée en août 2014 pour remplacer les opérations Serval au Mali et Épervier au Tchad, l'opération Barkhane comptait en octobre 2015 près de 3 500 soldats français dans cinq pays (Niger, Mali, Burkina Faso, Mauritanie et Tchad), avec la mission de démanteler les flux djihadistes transfrontaliers afin de garantir une plus grande stabilité

dans la région.

•**11** Cf. Étienne Dubuis, « Boko Haram s'est transformé en menace régionale », *Le Temps*, 21 janvier 2015 (http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e4d7dfe4-a0e3-11e4-b189-26eectf90f1b5/Boko_Haram_sest_transform%C3%A9_en_menace_r%C3%A9gionale).

•**12** Cf. Germain-Hervé Mbia Yebega, « Interventions militaires françaises et dynamiques africaines de paix et de sécurité », *Revue Défense nationale*, octobre 2013, n° 763.

•**13** Cf. le site de l'Amisom (<http://amisom-au.org/fr>) et « Somalie : l'Amisom a perdu près de 3 000 soldats en dix ans », *RFI*, 10 mai 2013 (<http://www.rfi.fr/afrique/20130510-somalie-amisom-perdu-3-000-soldats-six-ans/>).

•**14** Un convoi de 400 véhicules militaires (chars, véhicules blindés, pick-up...), appuyé par des hélicoptères de combat MI24, a quitté N'Djamena le 17 janvier 2015 pour pénétrer au Cameroun.

•**15** Germain-Hervé Mbia Yebega, « Le pari stratégique de la France en Afrique », *Revue Défense nationale*, 18 juin 2014, n° 541, p. 45.

•**16** Boubacar Boris Diop et Aminata Dramane Traoré, *La Gloire des imposteurs. Lettres sur le Mali et l'Afrique*, Philippe Rey, Paris, 2014.